



**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 19/11/2024

Séance du 07 novembre 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 31 octobre 2024, s'est réuni  
à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Abdel GHEZALI, 1<sup>er</sup> Adjoint

**Étaient présents :**

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 2), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n° 2), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 2), Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 4), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 2), Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER (à compter de la question n° 4), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n° 2), Mme Marie LAMBERT (à compter de la question n° 19), M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 2), Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à compter de la question n° 2), Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2), M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 4), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 2), Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire :**

Mme Christine WERTHE

**Étaient absents :**

Mme Annaïck CHAUVET, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Christophe LIME, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Françoise PRESSE, Mme Anne VIGNOT

**Procurations de vote :**

Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. François BOUSSO à Mme Valérie HALLER (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Annaïck CHAUVET à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Nadia GARNIER à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Damien HUGUET à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Marie LAMBERT à M. Guillaume BAILLY (jusqu'à la question n° 18 incluse), M. Christophe LIME à M. Gilles SPICHER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 7), M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Aurélien LAROPPE, Mme Françoise PRESSE à Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. André TERZO à Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 4), Mme Anne VIGNOT à M. Abdel GHEZALI, Mme Sylvie WANLIN à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 1 incluse)

**OBJET :** 18 - Acquisition à la SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTE de terrains situés chemin du Fort de Planoise

Délibération n° 007712

## Acquisition à la SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTE de terrains situés chemin du Fort de Planoise

**Rapporteur : M. Aurélien LAROPPE, Conseiller Municipal Délégué**

	Date	Avis
Commission n° 2	22/10/2024	Favorable unanime

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer au conseil municipal l'acquisition de terrains (2 910 m<sup>2</sup>) classés en zone N du Plan Local d'urbanisme, situés chemin du Fort de Planoise.

Objet : valorisation d'un espace naturel

Dépense : 4 500 €

La SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTE a engagé une démarche de cession par substitution de trois terrains situés à Besançon chemin du Fort de Planoise.

Ces parcelles d'une surface globale de 2 910 m<sup>2</sup> sont classées en zone N (zone naturelle) du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Lieu-dit	Section	N°	Surface
DU FORT DE PLANOISE	LN	10	1 a 15 ca
DU FORT DE PLANOISE	LN	11	10 a 95 ca
PORT DOUVOT	LN	12	17 a 00 ca

La Ville de Besançon a engagé sur ce secteur, depuis de nombreuses années, une démarche active de constitution de réserves foncières visant à garantir une continuité écologique cohérente.

L'acquisition des parcelles vendues par la SAFER s'intègre parfaitement dans cette démarche en constituant un tènement foncier intégrant les propriétés communales limitrophes.

Les modalités de la transaction définies par la SAFER Bourgogne Franche-Comté sont les suivantes :

- cession au prix de 4 500 € TTC,
- à ce prix s'ajoute une somme de 486 € TTC de charges accessoires dues à la SAFER BFC,
- les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur pour un montant de l'ordre de 790 €,
- les impôts fonciers et autres taxes sont à la charge de l'acquéreur à compter du jour de la régularisation de l'acte authentique,
- La SAFER BFC bénéficiera d'un pacte de préférence d'une durée de 15 ans à compter du jour de la régularisation de l'acte authentique,
- l'entrée en jouissance aura lieu à compter de la signature de l'acte,
- les biens sont libres de toute location.

Il est à noter que la présente délibération est conditionnelle à l'accord des différentes instances de la SAFER BFC.

La dépense sera prélevée sur la ligne 21 515 2111 00501.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'acquisition de terrains situés chemin du Fort de Planoise, aux conditions énoncées dans le rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié nécessaire à cette acquisition.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention\*: 0

Conseiller intéressé : 0

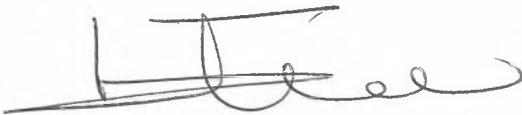
\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

La Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,  
La Maire,

Christine WERTHE  
Conseillère Municipale



Anne VIGNOT



# Acquisition de terrains à la S.A.F.E.R. parcelles cadastrées section LN n° 10,11,12 (2 910 m<sup>2</sup>) situées chemin du fort de Planoise

